

# Coordination du retour en EHPAD après un passage aux Urgences du CHPA



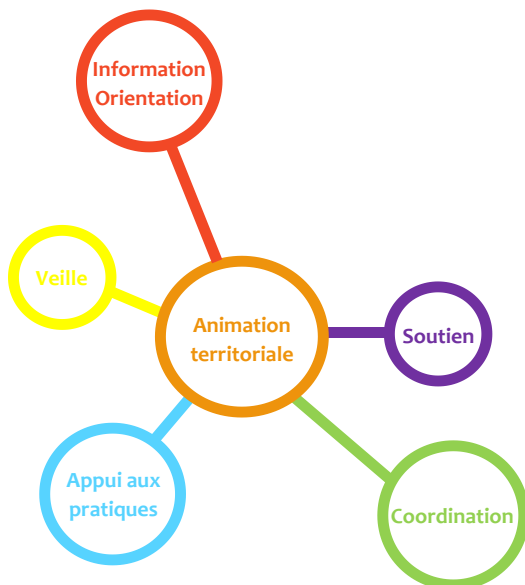
*« Avec le soutien de la CNSA dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus »*

Rédaction MAI 2019

# ACTEURS & CONTEXTE

## La PTA Apport Santé

Depuis la nouvelle loi de modernisation de notre système de santé de Janvier 2016, Apport Santé est une **Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) pour la coordination des parcours de santé complexes** qui vise à répondre de manière globale et planifiée, aux problématiques rencontrées par les professionnels de premier recours (médecins généralistes, infirmières libérales...), les institutions locales, les structures sociales, les malades et leurs aidants permettant notamment d'éviter des hospitalisations inutiles et de favoriser le retour à domicile.



## Le service des urgences de Centre Hospitalier du Pays d'Aix (CHPA)

En 2017, le service d'accueil d'urgences (SAU) du CHPA enregistrerait plus de 77 290 passages par an, soit environ 211 admissions/jours.



**17% des patients accueillis ont plus de 70 ans, soit 36 patients chaque jour. Parmi eux, en moyenne, quatre sont résidents d'un EHPAD.**

Ces patients fragiles et souvent multi pathologiques provenant d'une trentaine d'EHPAD différents nécessitent une organisation de prise en charge qui peut être difficilement compatible avec un contexte de tension inhérent à ce type de service.

Du point de vue du patient, un passage aux urgences peut être un évènement bouleversant. La position allongée prolongée sur un brancard inconfortable, l'attente, l'intervention de nombreux soignants, sont autant d'éléments qui génèrent rapidement un climat d'anxiété, de désorientation et accentuent la perte d'autonomie des personnes âgées.

## Les EHPAD

En parallèle, les EHPAD, faisant partie du secteur médico-social, disposent de moyens limités pour les prises en charge médicales. Ainsi, l'absence de présence médicale 24h/24h favorise le recours aux urgences et **l'absence d'infirmier de nuit** au sein des EHPAD complique le retour en EHPAD des résidents.

La réduction des conséquences morbides d'un passage aux urgences dépend de la fluidité du parcours et donc, de la coordination des acteurs.

## L'ACTION



Au vu de ce constat et fort de plusieurs années de collaboration, le centre hospitalier du pays d'Aix (CHPA), Apport Santé et plusieurs EHPAD du pays aixois décident de mener **une action tripartite visant le retour rapide des personnes âgées admises aux urgences au sein des EHPAD**, lorsqu'une hospitalisation n'est pas nécessaire.

Depuis octobre 2017, Apport Santé s'associe au service d'accueil d'urgence du CHPA et aux EHPAD du territoire pour faciliter le retour en EHPAD des personnes âgées.

Le projet vise à répondre à deux enjeux majeurs :

Préserver l'autonomie des personnes âgées admises aux urgences en favorisant leur retour sur leur lieu de vie

Fluidifier les parcours des patients en proposant une solution aux situations qui, aujourd'hui, désorganisent les services des urgences et les EHPAD

## Financement

Ce projet est financé par la Conférence des Financeurs, présidée par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

Instance de coordination des financements visant à développer les politiques de **prévention de la perte d'autonomie**, la Conférence des financeurs des Bouches-du-Rhône a pour mission d'établir un diagnostic des besoins des personnes âgées de soixante ans et plus résidant sur le territoire, de recenser les initiatives locales et de définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention, en complément des prestations légales ou réglementaires.

## LE DISPOSITIF

### Une équipe dédiée

- 1 chargé de mission
- 3 Infirmiers Diplômés d'État (IDE)

### Des partenaires investis

- Le service d'accueil d'urgence du CHPA
- 26 EHPAD du territoire conventionnés

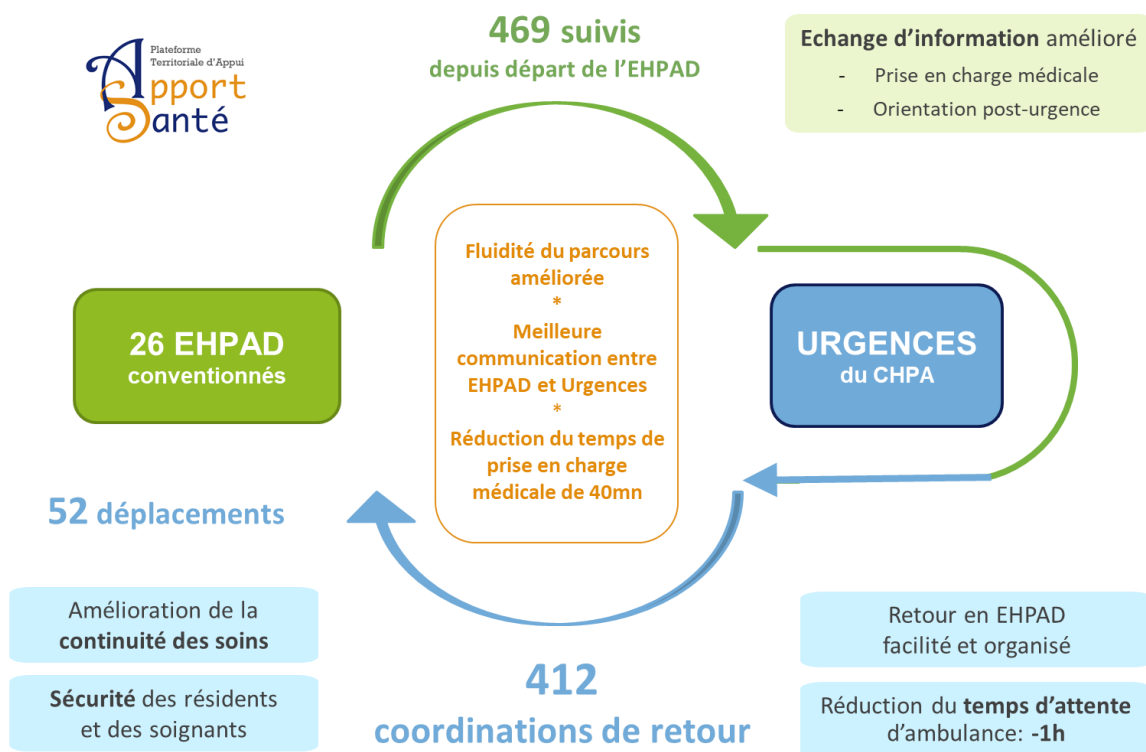
### Des missions définies

- Mise en place d'une astreinte infirmière téléphonique et déplacée pour accueillir le résident en EHPAD de 18h à 00h du lundi au vendredi.
- Coordination téléphonique des retours en EHPAD sur appel des urgences.
- Animation territoriale pour l'amélioration du parcours.

### Pour un public identifié

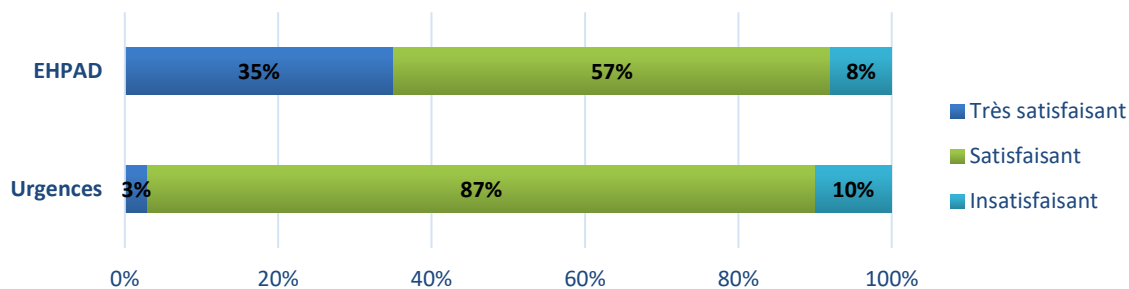
Personnes âgées, résidentes d'EHPAD du Pays d'Aix, admises dans le service des urgences du Centre Hospitalier du pays d'Aix, bénéficiant d'un retour en institution, sur les horaires de fonctionnement d'Apport Santé.

# LES BÉNÉFICES DE L'ACTION



Résultats du 20/11/2017 au 14/04/2019

## Satisfaction générale par rapport à l'action



Enquête de mars 2019 : 68 professionnels répondants (Urgences 31, EHPAD 37)

### Contacts

04 42 642 642

[contact@apport-sante.org](mailto:contact@apport-sante.org)

Docteur ORHOND, Directrice

[celine.orhond@apport-sante.org](mailto:celine.orhond@apport-sante.org)

Mme BLANCHARD, Pilote Parcours Territoire

[severine.blanchard@apport-sante.org](mailto:severine.blanchard@apport-sante.org)

### Coordonnées

PTA APPORT SANTE

Parc du Golf – Bâtiment 33  
350 rue Guilibert Gautier de la Lauzière  
13290 Aix-en-Provence

[www.apport-sante.org](http://www.apport-sante.org)